



...à petits sons...



Des nouvelles du front...



Après nous avoir procuré de cauchemardesques extrapolations sur le devenir d' à petits sons...

l'administration fiscale est revenue sur sa décision de soumettre l'association à l'impôt sur les sociétés et à la TVA et ce par courrier du 3 avril dernier, convenant que « l'activité exercée qui consiste à favoriser l'éveil musical par des séances d'animation et de sensibilisation musicale auprès des jeunes enfants, tend à satisfaire des besoins qui ne sont pas pris en compte par le marché ou le sont de manière peu satisfaisantes ». L'administration fiscale a d'autre part reconnu la non-lucrativité de l'association ainsi que sa gestion désintéressée. Grand soulagement dans les rangs Nous tenons à vous

exprimer notre gratitude la plus sincère pour votre solidarité dans ce « combat » ; solidarité qui nous a permis d'appuyer nos démarches administratives et nos exposés vis à vis de la presse locale.

Au delà de notre cas, cet exemple est encourageant et tend à démontrer que l'on peut parfois infléchir parmi les plus sévères des institutions... si l'on fait front conjointement.

Nous poursuivons d'autre part nos démarches auprès des institutions pour tenter d'obtenir une prise en charge partielle des frais de l'éveil musical et maintenir ainsi nos tarifs accessibles pour le plus grand nombre possible de parents, en attendant le paradis dans lequel tous les enfants auront droit gratuitement à l'éveil

musical dans les établissements de la petite enfance, sans surcharge de travail pour le personnel... Mais ne rêvons pas...

Encore merci à toutes, et à tous...

Passage à l'Euro
A Petits Sons prépare en douceur la bascule tant redoutée vers la monnaie unique.

Les nouveaux tarifs seront appliqués dès la rentrée prochaine, avec une légère augmentation, comprenant cette fois le montant de la cotisation. Ils ont été calculés en euros et ne présentent donc pas de chiffres ronds lorsqu'ils sont convertis en francs. Vous aurez bien évidemment le choix entre francs et euros pour vos règlements, jusqu'en janvier 2002.

Dernière ligne droite avant les vacances.

Année 2001

Juin

Sommaire :

- ☉ Des nouvelles du front.
- ☉ Les projets de l'été.
- ☉ Rôle de l'éveil musical.
- ☉ Danse et Mouvement.
- ☉ Comédie musicale
- ☉ Petites annonces
- ☉ A la rentrée prochaine.

Les projets de l'été...



Parc Longchamp

A Petits Sons poursuit l'expérience de l'été 2000, avec des séances d'animation musicale gratuites dans le kiosque à musique du Parc Longchamp. Ces séances

reçoivent le soutien de la Mairie des 4 et 5ème arrondissements.

Ce soutien permettra d'assurer six semaines d'animation gratuite avec deux musiciens de l'association.

Le but de cette opération est d'offrir quelques moments de

musique et de convivialité aux enfants et familles restant en ville pendant les vacances d'été, et notamment au mois d'août, période particulièrement terne au niveau des activités dédiées à l'enfance.



La place de la parole et du chant dans une séance d'éveil musical en crèche.

L'éveil musical, rappelons le, a pour but d'amener les enfants à parcourir une expérience à travers les propositions données par une discipline musicale ; expérience qui leur servira dès leur entrée en maternelle.

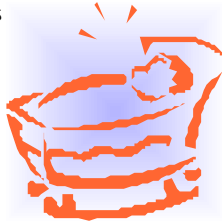
De l'éveil à la mémoire...

Les enfants découvrent les règles du jeu en jouant ; ils partagent ce plaisir. Ils découvrent leur capacité d'écoute, ce qui enrichit leur imaginaire et leur vie intérieure. Grâce à cette expérience, leur curiosité naturelle les pousse à reproduire ce qu'ils entendent.

Ils expérimentent des sons, en prenant du plaisir à les produire, en touchant, en triturant, en manipulant...

Avec la berceuse, l'enfant aborde son premier chant d'amour. C'est un premier chant qui devient une enveloppe sonore et le

protège. Fort de la présence de ce chant intérieur rassurant, l'enfant traverse les lieux de son enfance avec plus de sérénité et il emporte cette expérience avec lui dans sa découverte de l'extérieur.



De la mémoire à la création...

A l'âge où l'on découvre le langage et que l'on ne possède pas tous les éléments pour exprimer ce que l'on ne parvient pas à dire, on le chante, le fredonne, le bruite plus facilement. C'est un acte créateur : je fredonne, j'invente.

Au fil des ans, l'enfant stocke un certain nombre de mélodies. Cela installe dans sa mémoire profonde un véritable tracé mélodique. C'est ce qui lui permettra de créer plus tard. (Pour l'apprentissage des langues étrangères on fait référence à l'oreille musicale).

De la création au partage...

Créer, c'est inventer, inventer c'est jouer.

Jouer à chanter, à raconter est destiné à l'autre ; papa, maman, les copains... Alors une culture commune prend naissance, le plaisir est partagé.

La force de la chanson nous relie aux traditions, rapprochant les générations. Dans un public adulte, il y a aussi des enfants. A l'école on partage le plaisir de chanter, cette émotion qui passe.

Revenons à notre séance d'éveil musical. Ce moment n'est pas un temps d'animation où le but recherché se limite à passer un bon moment en faisant de la musique.

Quelque soit l'âge des auditeurs, c'est un temps précieux à partager. Tout ce que nous disons ou faisons est important et joue un rôle pendant cet apprentissage. Une séance d'éveil musical est comme un petit spectacle qui dure environ trente minutes. Il y a un début, un déroulement et une fin. Comme au concert. Alors n'oubliez pas de couper vos portables ! Merci et bon spectacle !

JP.Peroz.

Danse, mouvement et petite enfance.

La dernière réunion de travail des petits sons était axée sur le thème du mouvement, des gestes et de la danse.

Il en est essentiellement ressorti que, tout comme l'éveil musical et sonore à ses débuts, l'éveil corporel n'était pas encore adapté à la toute petite enfance, celle des crèches. La curiosité des petits sons s'est donc emparée de la question et a décidé de chercher des pistes de travail et de la documentation dans ce sens. D'autre part, bon nombre d'intervenants se sont montrés intéressés pour aborder le sujet eux mêmes, à l'aide de formations et

d'échanges avec des professionnels du mouvement et de l'enfance. Il est indéniable en effet que l'éveil musical et sonore soit indissociable de la découverte corporelle, psychomotrice et de l'apprentissage du mouvement dans l'espace. A petits sons communique quelques références piquées sur le Net et nous attendons vos avis et réactions sur ce sujet.

Sur le web...

<http://www.cfc-cf.a>

« Enfant et Famille » (Canada)
- *Mouvement et croissance : exercices et activités pendant les deux premières années.*

- *Le rôle du mouvement créatif et de la danse dans l'éducation de la petite enfance.*

<http://www.projuventute.ch>

Revue « Petite Enfance »
« *Je bouge donc je suis* » Francine Koch.

<http://www.ardecol.ac.grenoble.fr>

Guide d'accompagnement des pratiques d'éveil culturel et artistique dans les lieux d'accueil de la petite enfance.

Curiosité.

<http://baby.nwlink.com/baby.htm>

« Le bébé Dansant »

Image vidéo réalisée à l'aide d'un ordinateur où un bébé se déhanche sur des musiques connues. Insolite et drôle, pour un moment de détente, si on a la patience de supporter la durée du chargement...

« La danse est une île dans une mer en mouvement »



Les nouveaux tarifs 2000 /2001

La consolidation des contrats d'embauche, l'obligation de renforcer son équipe, le poids des charges sociales, le manque de subvention, contraint pour la première fois A Petits Sons à augmenter ses tarifs.

A Petits Sons poursuit bien évidemment sa recherche de soutiens financiers auprès des institutions, pour une prise en charge partielle des activités d'éveil musical. Recherche ardue, puisqu'il apparaît difficile voire

impossible de trouver des procédures correspondant aux besoins de cette activité dans les rouages des subventions publiques. Bien que d'autres municipalités pour lesquelles nous intervenons aient sans problèmes proposé d'emblée des solutions permettant aux enfants de bénéficier de l'éveil musical au sein de leurs structures petite enfance sans participation financière parentale, ou avec une participation très réduite, il semblerait que la Municipalité de Marseille ne puisse prendre ce genre d'initiative aussi aisément, qu'elles qu'en soient les raisons.

Côté Conseil Général, aucune nouvelle pour l'instant. En revanche, le Conseil Régional devrait renouveler son aide pour l'atelier musical de l'hôpital d'enfants de La Timone.

Les Tarifs 2001 - 2002
A l'heure : 31 Euros, soit 203,35 F de l'heure effective.

Au forfait : 21,30 Euros, soit 139,72 F par enfant et par trimestre pour 33 séances / an garanties (8 enfants minimum).

Adhésion à l'association comprise.

Petites annonces... petites annonces... petites annonces..

A vendre clarinette Yamaha.
BE. 1.400 F.
04 91 91 62 08

A vendre Atari Mega STE
UC séparée.
04 91 62 74 81

Pour intervenant bricoleur.
donne matériaux pour
construire instruments.

et
Donne petite table de
mixage
06.88.52.53.33

A négocier

Table de
mixage Akai
MG 1214
12 pistes.
06 63 01 19 90

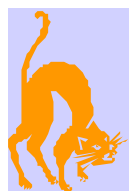
Si vous avez
du matériel
musical ou en
rapport avec la
petite enfance
à vendre,
acheter,
donner ou
emprunter, cet
espace est à
votre
disposition.

Comédie musicale cherche coq, âne, chien, âne et loup.



Daniel Moline
prépare une
c o m é d i e
musicale pour
enfants.

La comédie, destinée aux enfants de la maternelle au CE2 sur le thème des Musiciens de Brême, en one man show, est sonorisée et un décor est prévu, ce qui nécessite un



certain espace. La bande son est d'ores et déjà réalisée. Le temps de terminer le décor et d'affiner la mise en scène, le spectacle devrait être prêt pour la rentrée prochaine. Cependant, celui-ci est une version plus courte adaptée pour les enfants, de la version initiale. En accord avec le compositeur Serge Couret, il est en effet possible



de monter la version originale qui s'adresse à un public plus étendu.

A cette fin un avis de recherche est lancé :

pour 5 ou 6 bons chanteurs (ou chanteuses) pour interpréter : le narrateur, le coq, l'âne, le chien, le chat et le loup (ou les loups), et un (e) éclairagiste,





Association loi de 1901. Agrément
jeunesse populaire du Ministère
de la Jeunesse et des Sports.
Siret 400 193 314 00012.

Le son des vacances.
Les CD d'à petits sons
sont disponibles sur
simple appel.

 **Compil' à sons.**

 **Pithek**

La musique des pitchouns...

Attention nouveaux tarifs.

Les Tarifs 2001 - 2002

A l'heure :

31 euros, soit 203,35 F de l'heure effective.

Au forfait :

21,30 euros, soit 139,72 F
par enfant et par trimestre
pour 33 séances / an garanties
(8 enfants minimum).

Adhésion à l'association comprise.



Préparer la rentrée 2001/2002...

*Pour à petits sons, les mois
de juillet et août sont
consacrés à l'élaboration des
emplois du temps de l'année
scolaire 2001 / 2002.*

Nous attendons les
impressions, souhaits et
contraintes de nos
partenaires afin de
satisfaire au mieux les
désirs de chacun et
d'organiser le fameux casse-
tête annuel modestement
nommé plannings des
musiciens.

N'hésitez pas à contacter

l'association avant le grand
départ en vacances... mais,
soyez indulgents... nous ne
pouvons pas, malgré tous nos
efforts, caser tout le monde
les mardi et jeudi matins...
certains doivent hélas se
dévouer pour un temps et
choisir les lundi, mercredi et
vendredi et les après-midi,
pour accueillir les séances
d'éveil musical...

A Petits Sons remercie
encore tous ses partenaires,
crèches, écoles, centres
sociaux, services
hospitaliers, associations,

pour la confiance qu'ils
accordent à ses musiciens et
la gentillesse dont ils font
preuve, à chaque rentrée,
vis-à-vis des nouvelles
recrues de
l'association...

En attendant,
bonne détente
bien méritée à
tous et à
toutes, et que
les vents vous
soient
favorables pour
traverser cet
été en toute

